

CERTIFICAT DE SPÉCIALISATION

CS Conduite de productions en arboriculture fruitière



FORMATION CONTINUE

Formation diplômante de niveau IV Code RNCP38875 Enregistrement : 01/09/2024

Délivrée par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire

Autre voie d'accès à la certification : Contrat de professionnalisation, Validation d'Acquis d'Expérience



Modalités d'entrée en formation

(sous réserve de places disponibles)

1. Télécharger et compléter le dossier d'inscription
2. Envoyer le dossier par mail à cfppa-rungis-academie@educagri.fr
3. Réunion d'information collective
4. Entretien de motivation

Les financements

La formation est financée par le Conseil Régional d'Ile de France.

En tant que demandeur d'emploi, vous serez indemnisé(e) par France Travail ou l'ASP.

En tant que salarié, votre formation peut-être financée par les dispositifs CPF (150€ + différentiel) ou Transition Professionnelle ou en financement individuel.

Prérequis

Titulaire d'un diplôme de niveau IV (Bac pro CGEA, Bac pro CPH, Bac pro CGEV ou BPREA) ou d'un diplôme précisé dans l'arrêté de création du diplôme ou d'1 année d'activité professionnelle salariée, non salariée, bénévole ou de volontariat en lien avec la finalité du diplôme postulé.

Public ciblé

Demandeurs d'emploi, salarié, adultes en reconversion (+ de 18 ans)

Pour obtenir plus de renseignements, vous pouvez contacter :



M. GAUTUN Eric

Directeur

cfppa-rungis-academie@educagri.fr

Quelques chiffres

Taux de réussite : à venir

Taux de satisfaction : à venir

Taux d'insertion : à venir

Lieu d'inscription & de formation

CFPPA Rungis Bât H5, 102 rue de la Tour 94516 Rungis Cedex

Tél. : 01.85.00.15.15 cfppa-rungis-academie@educagri.fr



Mise à jour le : 02/04/2026

ENSEIGNEMENT AGRICOLE
**L'AVENTURE
DU VIVANT**
RÉVÉLE TON TALENT

Objectifs de la formation

- Maîtriser les fondamentaux de l'arboriculture fruitière
- Acquérir une capacité à piloter un atelier de production fruitière
- Intégrer les enjeux environnementaux et réglementaires
- Développer des compétences techniques sur le terrain
- Encadrer et coordonner une équipe

Débouchés & poursuites d'études

Le titulaire de ce CS Arboriculture peut accéder directement à des emplois qualifiés en arboriculture fruitière, en exploitation ou en tant que chef d'entreprise agricole. Il est possible de poursuivre ce parcours par une formation telle que BTSA Agronomie et cultures durables, BTSA Productions horticoles, BTSA Analyse, Conduite et Stratégie de l'entreprise agricole ou BTSA Technico-commercial.

Contenus de la formation (référentiel sur chlorofil.fr)

C1 Assurer le pilotage technico-économique et environnemental d'un atelier de productions en arboriculture fruitière : Concevoir le renouvellement ou la création d'une parcelle fruitière et élaborer l'itinéraire technique de la conduite d'un verger

C2 Réaliser les interventions liées à la conduite de productions en arboriculture fruitière : Réaliser des travaux manuels d'arboriculture fruitière et réaliser des travaux mécanisés d'arboriculture fruitière

Modalités pédagogiques

Cours théoriques en présentiel et à distance. Cas pratiques. Un plan d'accompagnement peut être sollicité pour les personnes en situation de handicap. Pour ce faire, nous vous invitons à prendre contact en amont de la formation avec la référente handicap soit referenthandicapbougainville@gmail.com

Modalités d'évaluation

2 Unités capitalisables. Les évaluations se déroulent en situations professionnelles. Le CS est obtenu en contrôle continu après validation de chacune des 2 UC. En cas d'échec, le candidat conserve le bénéfice des UC validées et peut se représenter pour valider les UC manquantes. Possibilité de valider un ou des blocs de compétences.

Frais de gestion administrative

Aucun frais pour les statuts financés par la Région. 150 € de frais d'inscription pour le CPF de Transition.

Restauration possible sur place

Durée de la formation (heures prévisionnelles)

- 420 heures en centre de formation
- 413 heures en entreprise

Période : 22 octobre 2026 au 22 avril 2027

Délai moyen d'accès à la formation : entretien dans les 30 jours qui suivent le 1er contact

Le centre est desservi par de nombreux transports en commun dont la station Chevilly-Larue (Marché International) à proximité du CFPPA (Ligne 14)